



Collecte des déchets verts au domicile des personnes âgées d'au moins 75 ans et/ou handicapées - 6^{ème} édition



LA LETTRE HEBDO

Rare

C'est la bonne nouvelle de la semaine, confirmée ce matin par un article d'une page parue dans les colonnes de notre quotidien départemental : la société Sanou Koutra, fondée par deux anciens ingénieurs de Metaleurop, compte créer à Donchery, dans les locaux de l'ex-fonderie Glauverbel, une usine dédiée à l'extraction des métaux rares. Avec à la clé un investissement évalué à 40 millions d'euros et la perspective d'environ 80 emplois. Les métaux en question (tantale, platine, palladium, or, nickel, cobalt...) seraient notamment récupérés sur les cartes mémoires de nos téléphones portables. Sur le coup, Ardenne Métropole peut s'autoriser un petit cocorico puisque la toute jeune société Sanou Koutra a été durant deux années accueillie par l'incubateur Rimbaud'tech.

Contact : t.varenne@rimbaud-tech.fr

Primitif

Mardi soir, les élus d'Ardenne Métropole se sont réunis à l'occasion d'un conseil communautaire. Au menu de cette séance, le plat de résistance était sans conteste le budget primitif, marqué par le "double effet" de la crise sanitaire que nous traversons et ses répercussions économiques : des dépenses en plus et des recettes en moins. "Nous sommes touchés, mais pas coulés !" a résumé le président Boris Ravignon en insistant sur les quelque 42 millions d'euros d'investissements que l'agglomération compte effectuer sur notre territoire, le tout sans toucher aux taux de fiscalité locale. Aucun tour de magie pour parvenir à atteindre ces objectifs, simplement une attention de tous les instants sur les dépenses de fonctionnement, à commencer par la masse salariale, en légère baisse.

Contact : catherine.truillard@ardenne-metropole.fr

Vacances

Vous le savez, le nouvel (et on l'espère, dernier...) épisode de confinement que nous vivons se traduit entre autres par la fermeture de tous les établissements scolaires jusqu'au lundi 26 avril. Conséquence logique, les transports en commun d'Ardenne Métropole adoptent durant cette période leurs horaires "vacances scolaires" : les lignes 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 circulent uniquement sur réservation. Cette réservation doit obligatoirement être prise au plus tard la veille avant 17 h, par téléphone au 0800 101 167 (n° gratuit) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h, sur le site www.bustac.fr ou par courriel à l'adresse sad@bustac.fr. Toujours à propos de transports, la vente et le rechargement des titres sont de nouveau possibles dans les agences Tac ou via internet.

Contact : vincent.sonnerat@ardenne-metropole.fr

Ramassage

Pour Ardenne Métropole, l'arrivée du printemps se traduit chaque année par deux offres, aussi honnêtes l'une que l'autre. Votre Lettre hebdo vous a récemment parlé de la première : vous avez jusqu'à ce dimanche pour vous procurer gratuitement du compost auprès des déchèteries communautaires participantes. La seconde concerne les personnes de plus de 75 ans ou handicapées : du 19 avril au 19 novembre, l'agglomération se propose de venir ramasser leurs déchets verts, directement à leur domicile. Pour rappel, l'an dernier, plus de 2.600 foyers répartis sur 54 communes ont bénéficié de ce service gratuit, mis en place pour la première fois en 2016. Les usagers déjà inscrits l'an dernier le sont à nouveau automatiquement cette année, et pour les "petits nouveaux", c'est par ici !

Contact : girolamo.licrapi@ardenne-metropole.fr